

La vie de l'Union – 2020 – 2021

Le mot du Président

La rentrée de septembre 2021 marque le début d'un nouveau mandat pour les quatre prochaines années scolaires. Les conséquences de la situation sanitaire, le manque de relations sociales et associatives ont rendu difficile le renouvellement. Malgré cela et grâce à l'activité "recherche" de certains, 18 nouveaux Délégués sont venus grossir nos rangs. Ils accèdent avec motivation à cette noble fonction et un vif intérêt, la plupart d'entre eux ont participé à la réunion "délégation départementale" d'octobre, lancement de notre belle mission. Le compte-rendu qui en est fait montre la richesse des échanges dans cette instance où les collègues ont pu s'exprimer, questionner librement et respectueusement.

Une telle ambiance positive permet d'envisager un travail constructif dans l'Union vendéenne. Cette détermination annonce des années prochaines actives au service de l'École publique pour valoriser ses activités et promouvoir les valeurs de la Laïcité.

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Composition des nouveaux Conseil d'Administration et Bureau des D.D.E.N.

Les 7 collègues élus, ou réélus, lors de la "Délégation Départementale" :

Joseph Allain – Guy Bernier – Nicole Bernier – Donatelle Bertani-Lafay – René Dubois – Daniel Guillon – Claude Sorro

Ils rejoignent les 10 responsables de délégation :

- Aizenay – Challans : à désigner
- Bocage-Est (Chantonnay) : **Mireille Delcourt**
- Fontenay-le-Comte : **Marie Azzopardi**
- Haut-Bocage (Les Herbiers) : **Suzanne Barsi**
- Sud-Ouest et Littoral (Luçon) : **Joseph Mady**
- Montaigu-Vendée : **Alain Quitté**
- Roche-Sud : **Anne-Marie Sorrel**
- Roche-Nord : **Gérard Cloutour**
- Littoral-Centre (Les Sables-d'Olonne) : **Rémi Eveillé**
- Littoral-Nord et Iles (St-Gilles-Croix-de-Vie) : **Yves Rétrif**

Les membres du Bureau ont été élus lors du C. A. du 9 novembre :

- Président : **Daniel Guillon**
- Trésorier : **Rémi Eveillé**
- Trésorier-Adjoint : **René Dubois**
- Secrétaire : **Nicole Bernier**
- Secrétaire-Adjoint : **Claude Sorro**

Lors de ce Conseil d'Administration, **Maryline Coutouis** a été cooptée à l'unanimité comme administratrice, sa candidature sera validée à la prochaine Assemblée Générale.

Le C.A. est un lieu d'échanges et de décisions où chacun peut s'exprimer librement dans le respect ; une seule règle : agir de manière constructive et réfléchie pour faire progresser l'École Publique et Laïque en Vendée et veiller au bien-être des élèves.

Le Bureau qui prépare les Conseils d'Administration est ouvert ponctuellement à tout D.D.E.N. ayant une requête spéciale ou un dossier litigieux dans sa commune.

Délégation Départementale des D.D.E.N. 2021 – 2025 Samedi 16 octobre 2021 - C.R.E.P.S. – La Roche-sur-Yon

Cette réunion quadriennale de la **Délégation Départementale** marque le début du mandat 2021 – 2025.

Elle a réuni 38 collègues, dont un pourcentage important de nouveaux, et s'est tenue en présence de Monsieur Duriaud, Inspecteur de l'Éducation Nationale sur Roche-Sud. Elle a permis de faire découvrir ou rappeler la fonction et le rôle du D.D.E.N.

La présence du D.D.E.N. lors des réunions de Conseil d'École est réellement très importante car, comme l'a déclaré Monsieur Duriaud, le D.D.E.N. est un lanceur d'alerte. Sa mission est précieuse, en effet, en dépit de ses efforts, l'Administration ne perçoit pas toujours des éléments qui peuvent devenir conflictuels et que l'équipe enseignante peut hésiter à faire remonter à sa hiérarchie : litiges entre les élus et les enseignants, les parents...

Les concours "Écoles Fleuries" et "Se construire citoyen" ont été présentés et il a été rappelé que si l'école ne peut satisfaire les exigences du concours au niveau national, l'Union de Vendée organise une reconnaissance au niveau départemental avec récompense.

Cette réunion en "Délégation Départementale" s'est déroulée dans le respect, l'écoute. Les participants se sont montrés déterminés et constructifs, totalement en accord avec le mode de fonctionnement du D.D.E.N., avant tout un médiateur soucieux du bien-être des élèves et de la défense de l'École Publique.

Le compte-rendu de cette "délégation départementale" a été adressé à chaque Délégué, à Mme la DASEN et aux I.E.N. du 1er degré. Il est disponible sur le site Internet de l'Union.

Le Conseil d'Administration est composé de 21 membres administrateurs, comme précisé dans les statuts : 10 responsables de délégation, élus lors de la réunion de délégation par les D.D.E.N. de leur circonscription et 11 Délégués élus par l'Assemblée Générale. Les 7 candidats se présentant ont été élus à la majorité, le quorum étant atteint (38 présents + 8 pouvoirs). Il reste possible de rejoindre le Conseil d'Administration en cours de mandat, en présentant sa candidature avant l'Assemblée Générale annuelle.



Une partie du Conseil d'Administration

Création d'une commission "Transports scolaires en Vendée"

Le constat est accablant ! En Vendée, de nombreuses communes ne possèdent pas d'école publique et les municipalités n'organisent pas le "ramassage scolaire" afin que les enfants de ces communes puissent rejoindre l'école publique la plus proche : La Rabatelière, Les Essarts-en-Bocage, Saint-André-Goule-d'Oie, des communes proches de la Chataigneraie...

En octobre, Alain Quitté, D.D.E.N. sur Chavagnes-en-Paillers, a rencontré Mme Thibaud, élue régionale chargée des Transports Scolaires en Vendée, M. Blot, secrétaire départemental, le maire et des conseillers municipaux de la Rabatelière ainsi qu'un parent représentant les parents scolarisant leurs enfants à l'école publique de Chavagnes. Force est de constater que sa requête n'a pas abouti face à l'incompréhension des élus considérant "école catholique comme école communale" et proposant un "arrêt de bus" en dehors du bourg de La Rabatelière. Les parents d'élèves jugent cet emplacement dangereux et sollicitent, tout logiquement, un arrêt dans le centre.

Le cas de La Rabatelière n'est qu'un exemple... Pour être efficaces, les D.D.E.N. vont établir un état des lieux des problèmes "transports scolaires" afin de construire un dossier argumenté à présenter aux élus et aux instances administratives. Une commission a été créée lors du Conseil d'Administration du 25 novembre autour d'Alain Quitté. Une première réunion est prévue le 17 janvier 2022 pour établir un questionnaire pour les collègues et pour les directeurs d'écoles. Les expériences locales positives en matière de transport seront également relevées, elles permettront de citer des initiatives menées dans d'autres communes.

Congrès fédéral - Obernai

Le 106e Congrès fédéral des DDEN s'est déroulé à Obernai, dans le Bas Rhin, en terre concordataire, du 18 au 21 novembre 2021. Il ne s'était pas tenu depuis 2019 à Rennes. En raison de la situation sanitaire, un seul représentant par union était mandaté ; le président de l'Union représentait La Vendée. Une vingtaine d'Unions participaient par visio-conférence.

Le vendredi, les nouvelles Unions du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle ont présenté leur département, leur histoire et leur situation. Les DDEN ne sont officialisés que dans le département du Haut-Rhin.

Après le mot d'ouverture d'Eddy Khaldi, président fédéral, les Unions ont pu échanger sur leur vécu et leurs activités. L'occasion pour notre mandaté d'intervenir sur le "passeport civisme" et les actions citoyennes proposées par l'association des "Maires pour le civisme".

Les débats entre Unions se sont poursuivis le samedi après le mot de l'adjoint au Maire de Obernai. Une table ronde "Un Congrès pour l'accueil de tous les départements" (57, 67 et 68) a clôturé la matinée. Le livre de Jean-Marie Gillig, Docteur en sciences de l'Éducation, "Des Délégués cantonaux aux DDEN", ou l'histoire des D.D.E.N. a été présenté.

L'après-midi fut consacrée à la partie statutaire fédérale : rapport d'activité, bilans financiers 2019 et 2020, présentation des candidats au Conseil Fédéral et les élections. Chaque participant pouvait questionner sur les différents rapports.

Le dimanche matin, Georges Fotinos, enseignant chercheur, a présenté la synthèse de l'enquête "violences et citoyenneté à l'école primaire en 2021". Plus de 3000 réponses ont été reçues ; les résultats publiés par la Fédération sont accessibles sur notre site.

Les résultats des élections au Conseil fédéral furent proclamés, la résolution finale présentée ainsi que le projet de motion «adresse aux candidats», avant que Eddy Khaldi clôture ce «Congrès pour faire Fédération».

Le Congrès national est un grand moment de rencontres, d'échanges entre les mandataires des Unions et les Conseillers Fédéraux ; le partage des expériences y est dense et bénéfique.

Des liens utiles vers les informations sur le Congrès :

<http://www.dden-fed.org/le-delegue-n-268-special-congres-obernai-novembre-2021/>

<https://dden-vendee.jimdofree.com/f%C3%A9d%C3%A9ration/congr%C3%A8s-2021-obernai/>

Les conclusions de l'enquête "violences et citoyenneté" par Georges Fotinos :

<https://dden-vendee.jimdofree.com/fédération/>

Décès d'Hélène Pillet

Hélène Pillet, DDEN durant de longues années et administratrice de l'Union, décédée le 1er octobre à l'âge de 99 ans, était une figure de La Roche sur Yon. Impliquée dans de nombreuses associations. Fervente défenseuse de la laïcité et de l'école publique, Hélène Pillet a participé en 1944 à la fondation de l'Amicale Laïque du Bourg. Elle en était d'ailleurs présidente d'honneur. Elle avait aussi été administratrice à la Ligue de l'Enseignement qui lui avait décerné la médaille d'or pour son fidèle engagement.

Gustave Pouponneau, DDEN, s'en est allé

Agriculteur à l'Hermenault, il a vécu intensément son métier, mais aussi milité dans les associations liées à l'école publique. Il a été président des parents d'élèves et de l'Amicale Laïque.

Il a été élu conseiller municipal de 1971 à 1983, puis premier adjoint de 1983 à 1985 et maire jusqu'en 1995.

Nommé DDEN pour les écoles publique et privée de l'Hermenault, il est resté 25 ans à ce poste auquel il était très attaché jusqu'en 2020 à l'âge de 83 ans.

Il est décédé le 26 novembre 2021. Un dernier hommage lui a été rendu le 30 novembre à la salle polyvalente de l'Hermenault, créée par lui-même lors de son mandat de maire. Des applaudissements nourris ont salué sa personnalité reconnue dans le canton.

Cotisation des nouveaux adhérents en 2021

L'Union prend à sa charge la cotisation 2021, ils ne cotiseront que pour l'année civile 2022.

L'Assemblée Générale annuelle est prévue le **samedi 26 mars 2022** au collège Ragon à Montaigu-Vendée.

Une date à retenir ! En espérant que cette 3ème programmation puisse se dérouler en présentiel !

L'École Publique Aimé Césaire totalement rénovée - La Chapelle-Hermier

L'école publique Aimé Césaire est une école à 3 classes qui accueille plus de 60 élèves. Elle fait partie de la circonscription d'Aizenay-Challans. La commune de la Chapelle-Hermier est une petite bourgade de 1000 habitants et fait partie de la Communauté de Communes du Pays des Achards.

La rénovation complète de l'école publique était absolument nécessaire, compte-tenu de la vétusté des locaux, notamment pour la maternelle, et de la configuration des classes (une classe à l'étage). Une remise aux normes sanitaires, électriques et d'isolation... était indispensable.

C'est le signe de la bonne santé démographique de la commune, elle-même inscrite dans un territoire en retro littoral très dynamique, où il fait bon vivre. C'est ensuite la démonstration de la pertinence de la qualité de l'accueil municipal vis à vis des nouveaux habitants, jeunes pour la plupart, venant se rajouter et s'intégrer à la population locale. Disposer d'un service public de qualité dans une commune rurale est un atout considérable pour la collectivité.

La communauté de communes du Pays des Achards détient la compétence enfance, jeunesse et scolaire. C'est donc cette collectivité qui a mené ce projet, sous la conduite de Sébastien Pajot, responsable de cette compétence et par ailleurs maire de la Chapelle-Hermier.

A noter dans ce projet l'excellent travail entre le maire, l'équipe enseignante, les parents d'élèves et le DDEN, en particulier lors de chaque conseil d'école. Celui-ci a été régulièrement informé et consulté avec un réel souci d'écoute et de concertation, dans un excellent état d'esprit.



La rénovation comprend principalement :

- des classes supplémentaires pour les cours élémentaires et de vastes surfaces pour les maternelles, en lien direct avec un paysager
- des travaux nécessaires à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite
- une cour de récréation équipée d'un préau
- une salle de réunion-bibliothèque, un bureau, et une tisanerie
- une remise aux normes électriques et sanitaires de l'ensemble du bâtiment
- l'installation d'un chauffage à granules de bois...

Pour ces travaux 668 000€ ont été budgétés, allégés de subventions du SYDEV, du Département et de l'Etat pour un total de 466 190€, près de 202 000€

sont restés à la charge de la Communauté de Communes du Pays des Achards.

Dans son discours inaugural, Sébastien Pajot s'est dit comblé de retrouver l'école communale modernisée, agrandie et conservée dans sa structure patrimoniale initiale. Il a souligné le bouleversement dans l'organisation de l'école provoqué par les différentes phases des travaux, pendant plus d'une année. Le maire a salué la patience de l'équipe enseignante qui a su s'adapter à toutes ces modifications dans l'affectation des classes et le centre de loisirs pour son accueil.

Après l'intervention des élus de la Communauté de Commune du Pays des Achards, Jean-Michel Lenoir, Inspecteur de l'Education Nationale a pris la parole avec beaucoup de plaisir mais avec un brin de nostalgie. **"Je retrouve ici l'école au cœur du village, près de la mairie et de l'église, une image qui aurait pu être photographiée par Doineau et décrite par Pagnol, c'est un voyage dans l'enfance"**. Il salue dans ce projet le fait d'avoir adapté l'exigence de modernité d'une société qui se diversifie et se complexifie, à la conservation du patrimoine. Il salue aussi que ce projet s'est doté de la possibilité d'accueillir des enfants souffrant de handicap. Il conclut en affirmant que **"l'école est une affaire d'Etat en faveur de l'enfance et de la jeunesse"**.

Le D.D.E.N. de cette école conclut ses propos en ayant une pensée particulière quant à la personnalité qui a été choisie pour dénommer cette école publique, Aimé Césaire. Cet illustre personnage, était un écrivain, homme de lettres, poète, dramaturge, homme politique, maire de Fort de France pendant plus de 50 ans, député... C'est assez extraordinaire pour une école publique, en milieu rural, d'avoir donné le nom de ce grand humaniste Aimé Césaire. Notre collègue termine son article en proposant une de ses innombrables citations :

"Je définis la culture ainsi : c'est tout ce que les hommes ont imaginé pour façonner le monde, pour s'accommoder du monde, et pour le rendre digne de l'homme"

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) à l'école Jacques Prévert

Le vendredi 3 décembre dernier, avait lieu l'exercice de PPMS à l'École Publique de Boufféré. Il s'agissait du plan "Alerte attentat". Le DDEN y avait été invité. Étaient présents le directeur de l'établissement, 2 gendarmes de Montaigu-Vendée, une représentante des Parents d'Élèves et le DDEN.

L'alarme a été donnée par le Directeur par des coups de sifflet dans les couloirs (alarme différente que celle d'un exercice incendie afin de l'identifier). Les enseignants ont alors fermé les portes et les rideaux de leur classe respective et ont convié les élèves à se cacher sous les tables et à ne faire aucun bruit.

Nous avons vérifié avec les gendarmes si toutes les portes intérieures étaient fermées, puis fait un tour à l'extérieur des bâtiments pour voir si aucun des élèves n'était visible.

Selon la Gendarmerie Nationale, l'exercice a été parfaitement réussi. Les élèves ont été exemplaires.



À tous les DDEN

Afin d'alimenter notre petit bulletin, vous avez sans doute des articles sur la vie de votre délégation. Ils peuvent être intéressants pour les autres DDEN. Vous pouvez nous envoyer un petit "papier" résumé et nous essayerons de le publier dans nos pages. Merci pour votre contribution.

Inauguration de l'école Pierre Mounereau - Saint-Jean-de-Beugné

Le samedi 25 septembre, le maire Johan Guilbot, en compagnie de nombreux élus départementaux et régionaux, de représentants de l'Éducation Nationale, d'enseignants et de parents, a inauguré l'école rénovée de Saint-Jean-de-Beugné (plus de 400 invités). "Dans la vie d'un maire, il est très rare d'inaugurer une école publique. Ce moment est de ceux qui marquent l'histoire d'une collectivité et je mesure l'honneur qui m'est donné" a-t-il déclaré.

L'inauguration a commencé par la découverte du nom de l'école. Les enfants ont dégrafé un tissu masquant le nom de Pierre Mounereau qui fut un instructeur de jeunesse avant la Révolution Française. Il est devenu le premier instituteur public de l'école en 1789 et a exercé également la fonction de secrétaire de mairie. Il sera instituteur jusqu'à 75 ans.

Le projet de restructuration de l'école avait débuté en 2014. La politique d'urbanisation de la commune entraîne la construction d'un certain nombre de logements et attire les jeunes couples.



Photo O.F.

Le coût total, restaurant et bâtiments neufs, est de 1 639 000 €. L'Etat, la Région, le Département, l'Intercommunalité et la C.A.F. ont apporté 658 260 €, sans oublier la réserve parlementaire de 20 000 € du député. Un emprunt de 700 000 € et un autofinancement de 200 740 € viennent boucler l'opération financière. A ces chiffres, il faut ajouter la donation de 60 000 € d'un ancien édile de la commune, Georges Albert, qui lors de ses mandats avait sauvé l'école grâce à des orientations courageuses.

C'est une école de 4 classes avec locaux annexes : réfectoire, cuisine équipée, salle périscolaire.

Le maire actuel aurait souhaité lui donner le nom de Georges Albert mais ce dernier ne voulait pas que son nom soit associé à celui de l'école.

C'est donc la bibliothèque municipale flambant neuve qui portera le nom de Georges Albert. Elu municipal à 26 ans en 1953, il devint maire en 1959, fonction

qu'il assura pendant 36 ans. Il est décédé le 6 mars 2021, à l'âge de 91 ans. La plaque portant son nom a été dévoilée par Gilles Demeurant, son neveu, ancien DDEN et par Liliane Carré, ancienne adjointe au Maire et nouvelle DDEN.

Une classe inclusive à l'école publique Odette Roux - Aubigny-Les Clouzeaux

À la rentrée scolaire, une unité d'enseignement externalisée pour enfants en situation de polyhandicap accompagnée par l'I.M.E. La Roche-sur-Yon, Adapei-Aria de Vendée, a été ouverte au sein de l'école Odette Roux. Ce dispositif s'appuie sur une collaboration innovante entre l'Adapei-Vendée, l'Agence Nationale de Santé des Pays de la Loire, l'Education Nationale et la ville d'Aubigny – Les Clouzeaux.

L'enfant polyhandicapé présente des déficiences motrices et mentales associées, souvent aggravées par d'autres troubles. Il s'agit d'une atteinte cérébrale grave, touchant plusieurs domaines de l'activité neurologique.

Les enfants en situation de polyhandicap ont besoin de l'assistance constante d'une tierce personne pour les actes de la vie quotidienne. Accueillis le matin et le midi, les enfants partagent leur temps de récréation avec les autres élèves de l'établissement scolaire.

"L'intégration par les autres élèves de l'école se passe très bien, elle se fait naturellement et en douceur" commente une éducatrice spécialisée.

Autour de cette classe inclusive, qui vise à offrir à chaque enfant l'environnement scolaire le plus adapté à ses particularités individuelles, il y a toute l'équipe d'enseignants, très réactive, qui œuvre pour la mise en place de projets multiples. Les familles des enfants polyhandicapés sont très satisfaites de l'ouverture de cette structure, même si cette nouveauté a pu amener des appréhensions et a nécessité un temps d'adaptation pour chacun. Progressivement, de nouveaux repères se créent.

La classe externalisée de l'école Odette Roux est seulement la 10ème de ce type en France, la 4ème en Pays de la Loire et la 1ère en Vendée.

La directrice de l'école a "une pensée pour Madame Odette Roux qui aurait été heureuse et fière de voir une école portant son nom accueillir cette classe inclusive".

Labellisation E3D (École en Démarche de Développement Durable – niveau Engagement)

Le 31 mai 2021, le jury académique des Pays de la Loire a décerné à l'École Élémentaire du Moulin Rouge de La Roche-sur-Yon LE LABEL E3D niveau « Engagement » pour 3 ans.

Les points forts retenus par le jury sont les suivants :

- Une démarche clairement identifiée dans le projet d'école
- Des partenaires nombreux et ciblés
- Des éco-délégués en cycle 3 et un comité de pilotage E.D.D. fonctionnel.

Une cérémonie a honoré l'engagement des équipes éducatives et pédagogiques sur les enjeux d'éducation au développement durable dans l'Académie.



Adresse postale : Union de Vendée - D. D. E. N. Pôle associatif - boîte à lettres n° 144
71 Boulevard Aristide Briand 85000 La Roche-sur-Yon

Adresse du bureau au pôle associatif yonnais : Porte B, 1er étage, à côté des Francas.

Numéro de téléphone de l'Association : Tél. 06 44 13 38 73

Site internet des D.D.E.N. de Vendée : <https://dden-vendee.jimdofree.com> Adresse courriel : ce.dden85@ac-nantes.fr